

# VILLE D'AVION

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

### Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : [marchespublics@ville-avion.fr](mailto:marchespublics@ville-avion.fr)

### **Objet du marché : Fourniture, pose et mise en service d'un module sanitaire autonettoyant sur le site du Parc de la Glissoire à AVION**

La présente consultation concerne la fourniture, la pose et la mise en service d'un module sanitaire autonettoyant sur le site du Parc de la Glissoire à Avion.

La procédure de passation utilisée est la Procédure Adaptée Ouverte en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique.

Le présent marché est fixé avec un montant maximum estimé à 57 000 € HT pour toute la durée du marché.

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la réception sans réserves des fournitures et travaux objet du marché.

La durée d'exécution du marché est de 3 semaines maximum à compter de sa date de notification.

Références à la nomenclature communautaire :

Code principal	Description
4411000	Appareils sanitaires

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante

Critères	Pondération
<b>1-Prix des prestations</b> Le critère « prix des prestations », noté sur 50 points jugés au regard du montant total TTC indiqué dans la décomposition du prix global et forfaitaire. Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante : <b>Note = 50 x MOMD/MOJ</b>  Dans laquelle: - MOMD : Montant de l'offre la moins-disante - MOJ : Montant de l'offre jugée.	<b>50.0 %</b>

<p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule.  Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</li> </ul>	
<p><b>2-Valeur technique</b>  Le critère « Valeur technique », noté sur 30 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre</p>	<b>30.0 %</b>
<p><b>2.1- Coût d'entretien, consommation et impact environnemental</b>  Le sous-critère « Coût d'entretien, consommation et impact environnemental » noté sur <b>10</b> points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Produits et matériels utilisés</li> <li>□ Eau utilisée</li> <li>□ Impact environnemental</li> </ul>	<b>10.0 %</b>
<p><b>2.2- Service après-vente et assistance technique</b>  Le sous-critère « Service après-vente et assistance technique » noté sur <b>10</b> points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Délais de disponibilité et coût des pièces de rechange</li> <li>□ Délais d'intervention en cas de procédure SAV</li> <li>□ Coût de main d'oeuvre hors garanti</li> </ul>	<b>10.0 %</b>
<p><b>2.3- Formation technique</b>  Le sous-critère « Formation technique » noté sur <b>10</b> points, sera évalué sur la base de la présentation de l'ensemble des documents d'entretien et la formation de 6 agents à l'utilisation et l'entretien des sanitaires.</p>	<b>10.0 %</b>

<p><b>3-Délai d'exécution</b></p> <p>Le critère « Délai d'exécution » noté sur 20 points, sera apprécié selon la formule suivante :</p> <p><b>Note = 20 x DOMD/DOJ</b></p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DOMD : Délai d'exécution de l'offre la moins-disante (en jour ouvré)</li> <li>- DOJ : Délai d'exécution de l'offre jugée (en jour ouvré)</li> </ul> <p>Le candidat ayant proposé le délai le moins élevé sera crédité de 20 points. La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</li> </ul>	<p><b>20.0 %</b></p>
---	----------------------

Chaque point analysé sera apprécié par l'échelle de notation suivante : <b>Appréciation</b>	% des points attribués
Non répondu	0%
Insuffisant	20%
Partiellement Insuffisant	40%
Suffisant	60%
Bon et avantageux	80%
Très Intéressant	100%

**Non Répondu** : Le Candidat n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

**Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

**Partiellement Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond qu'en partie aux attentes.

**Suffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

**Bon et avantageux** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

**Très intéressant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente de nombreux avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=561839&orgAcronyme=c7c>

**Date limite de réception des offres Vendredi 17 Mai 2024 à 12h00**

**Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 24-49908: 26/04/2024**